

Le budget—M^{lle} Carney

d'être le besoin primordial de la petite entreprise. L'an dernier, le gouvernement a privé l'économie de 2 milliards de dollars en augmentant les primes d'assurance-chômage. La désindexation partielle de l'impôt sur le revenu des particuliers lui a permis de récupérer un autre milliard de dollars, ce qui a porté la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs à un total de 3 milliards. Or rien dans le budget ne vient compenser cette perte et bon nombre des mesures présentées hier soir amplifient la réduction des dépenses de consommation. Il faut noter ce fait car, je le répète, le besoin le plus pressant du secteur de la petite entreprise serait satisfait par l'accroissement des dépenses de consommation. Nous serions partisans de toute mesure qui redonne au consommateur le pouvoir d'achat qu'il a perdu, et surtout qui améliore la situation financière des chômeurs ou encore atténue les difficultés financières des petites entreprises. Malheureusement, le ministre ne nous a rien proposé de tel.

J'ai dit tout à l'heure qu'il me paraissait douteux que la relance dure, et ce en raison des effets concrets du budget. Nous regrettons qu'il ne soit pas possible de réduire le déficit en deçà des 25 milliards dans un proche avenir au moyen du budget. Je ne parle pas ici des niveaux auxquels le déficit devrait grimper à court terme ou encore de l'importance des encouragements que le ministre aurait dû accorder. Il pourra nous répondre à ce sujet pendant la période des questions et plus tard au cours du débat. Toutefois, j'ai soutenu que l'on aurait dû destiner une plus grande partie de ces encouragements aux consommateurs en proie à des problèmes d'argent et aux entreprises qui à cause de difficultés financières ne peuvent pas profiter des incitations à investir que leur offre le gouvernement. Je compte aussi dans ce groupe bien entendu, la collectivité agricole.

Ce qui m'inquiète c'est que 26.1 p. 100 du produit national brut seront consacrés aux dépenses gouvernementales, dont une bonne partie servira d'ailleurs à rembourser la dette nationale permanente. Ce qui aura pour effet de freiner la relance tout juste avant même qu'elle ne prenne son élan.

Toute reprise soutenue à long terme et toute croissance vigoureuse à court terme ne peuvent que découler d'une baisse à la fois sentie et réelle des taux d'intérêt. La reprise est menacée par le fait que le gouvernement a décidé de puiser en profondeur dans les poches des contribuables canadiens en augmentant fortement les impôts au moment même où les investissements des entreprises devraient commencer à produire leurs fruits.

En somme, il se pourrait que l'envergure du déficit annule les stimulants que le budget offre à l'entreprise privée, déficit qui pourrait relancer et les taux d'intérêt et l'inflation, au moment même où des hausses d'impôts massives réduiront encore le pouvoir d'achat des Canadiens et créeront de nouveaux problèmes de financement aux entreprises.

La Chambre ne peut que conclure que le ministre des Finances n'a pas tenu compte des conséquences futures de son régime fiscal, trop préoccupé par sa survie politique à court terme. Il ne semble pas y avoir de lien entre sa politique fiscale et une politique monétaire qui contribuerait puissamment à entretenir la confiance dans les premières étapes de la reprise.

A partir des projections faites hier soir relativement à l'envergure du déficit, on ne pourra empêcher la remontée des taux d'intérêt et la recrudescence de l'inflation, et même si on

a prévu que la croissance réelle du déficit ne sera que 4½ p. 100 au cours des quatre prochaines années, c'est tout à fait irréaliste dans les conditions décrites dans le budget.

Préoccupé par sa survie politique, le gouvernement a dû trancher dans un autre domaine. On ne compte plus le nombre de fois où le budget MacEachen de 1981 a fait l'objet de rafistolage. On proposait dans ce budget de prélever 1.7 milliard de dollars de nouvelles recettes par le biais des impôts sur les entreprises. Le nouveau budget remet environ le tiers de ces rentrées sous forme de nouveaux stimulants fiscaux. Dans l'intervalle, les bénéfices et les ressources financières d'un trop grand nombre d'entreprises auront presque disparu.

Notre parti approuve un certain nombre de stimulants. Nous les approuvons parce que nous les avons recommandés. Cependant, le ministre ne répare qu'une partie des torts causés par le budget de 1981. Par exemple, au lieu de rétablir intégralement la déduction pour amortissement et de supprimer la taxe de 12½ p. 100 sur les dividendes—en somme de remettre en place un régime fiscal dont l'efficacité était établie—le ministre propose de nouveaux stimulants fiscaux complexes dont la valeur n'égale que le tiers environ de ceux que son prédécesseur avait supprimés. C'est ce que nous coûte un autre coup de bistouri dans le budget de 1981, qui a été universellement critiqué.

Un autre désavantage du déficit c'est l'effet qu'il aura éventuellement sur les programmes sociaux que les Canadiens ont mis sur pied au cours des années. Nous ne pourrions peut-être pas en assumer les frais ou leur apporter les modifications nécessaires sans tenir compte de ce que cela coûtera, vu que le déficit exercera des pressions sur toutes les décisions financières que nous prendrons au cours des années à venir.

Cette éventualité n'est pas purement théorique. Un déficit de 32 milliards de dollars est énorme. Par exemple, un déficit de 30 milliards représente plus que le montant total des dépenses de tous les services publics à l'égard de la santé et de l'enseignement au cours de la dernière année financière. C'est un chiffre plus élevé que le montant global des dépenses gouvernementales en 1974-1975, il y a à peine neuf ans. Un tel montant permettrait de verser tous les mois une pension quatre fois plus élevée à nos personnes âgées. Il équivaut à \$3,120 par contribuable. Avec 32 milliards de dollars, on pourrait tripler le montant des prestations d'assurance-chômage versées en un an. Ce montant est égal aux versements de péréquation effectués aux provinces défavorisées sur une période de cinq ans.

Au lieu de créer vraiment des emplois et d'empêcher le déficit d'augmenter, le budget prévoit des augmentations d'impôt nettes qui s'élèveront à 5.7 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années et des déficits de plus de 102 milliards de dollars au total d'ici 1986-1987. Voilà pourquoi nous doutons que le budget permette au ministre de favoriser la reprise économique. En 1984, les impôts qui touchent surtout les particuliers augmenteront d'environ 380 millions de dollars. Permettez-moi de donner quelques exemples. Il s'agit des impôts qui touchent la plupart des Canadiens moyens.

Même si le montant de la déduction pour frais de garde d'enfant passera à \$2,000 par enfant et à \$8,000 par famille, dorénavant, c'est le conjoint qui a le revenu le moins élevé qui devra réclamer cette déduction. Cela pourrait causer des problèmes aux femmes qui travaillent et dont le mari est chômeur ou étudiant. Cela ne semble pas très juste.